

## LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers amis,

La rentrée que nous venons de vivre a marqué progressivement un retour à la vie « d'avant »... De nombreuses activités et rassemblements, mis de côté pendant plus de 18 mois, commencent à réapparaître sur nos agendas. La fête patronale, le repas des anciens et bien d'autres ont été, à nouveau, envisageables dans leur modèle traditionnel.

Ainsi, cette nouvelle édition des P'tites Nouvelles vous retrace l'actualité de ces dernières semaines mais également les échéances à venir.

Quel soulagement, quel plaisir de retrouver nos événements communaux mais aussi la convivialité et la proximité qui nous ont tant manqué pendant cette sinistre période.

De nombreux dossiers avancent : les travaux du gymnase ou encore la traversée du bourg... Toutes les commissions municipales sont à pied d'œuvre (environnement, jeunesse, loisirs,...) pour agir à vos côtés avec optimisme et enthousiasme.

Je vous souhaite une bien agréable lecture,

A très bientôt,  
Franck, Maire

## OPÉRATION MUTUALISONS

### UN BROYEUR

La commission cadre de vie propose aux habitants de mutualiser la location d'un broyeur. Dans le cadre des activités d'entretien des espaces verts, la commune va louer un broyeur **le week-end du 27 novembre 2021**. Le vendredi il sera utilisé par les agents communaux. Le samedi, il sera mis à la disposition des particuliers qui le souhaitent. Si vous êtes intéressé merci de vous inscrire auprès du secrétariat de mairie au 02 31 26 92 89 et de laisser vos nom, adresse et une estimation du volume à broyer.



Octobre 2021

© Arnaud Marie

## LES P'TITES NOUVELLES

Numéro 20

### TRAVAUX GYMNASSE

Les travaux du gymnase se poursuivent et avancent correctement. Compte tenu de la pénurie de certaines matières premières, notamment le bardage des pignons, mais aussi quelques évolutions rendues nécessaires dans le cadre des travaux (travaux de réparations de la charpente), le planning prévisionnel s'est trouvé impacté. Alors que la livraison était programmée pour début décembre, l'installation sera très certainement disponible un mois plus tard.

Un avenant a été voté pour repenser la couverture des anciens vestiaires désormais devenue un toit monopente.



### TRAVAUX RUE DU MOULIN À VOIDE ET DIAPASON

En partenariat avec la commune, la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon a réalisé la réfection de la rue du Moulin à Voide. De nombreux trous étaient apparus et quelques regards de réseaux ressortaient dangereusement de la voirie. Ainsi, par endroit, quelques purges ont été



effectuées sur toute la largeur de la chaussée ou des colmatages à l'enduit ont permis de prolonger la durée de vie de la bande de roulement. Ces travaux qui ont également permis de rénover le rond-point à l'entrée du lotissement, s'élèvent à 52 231€ HT.

De son côté, la commune en a profité pour réaliser des travaux d'amélioration du réseau d'eaux pluviales au niveau du numéro 5 de la rue du Moutier pour un montant de 4 017€ HT.

## TRAVERSÉE DU BOURG DE FEUGUEROLLES

Le projet de réhabilitation et d'aménagement de la traversée du bourg de Feugueroles se poursuit. L'objectif est de finaliser le projet pour pouvoir lancer les travaux au cours du premier semestre 2022, en partenariat avec le département du Calvados. En concertation avec le maître d'œuvre (la société Acemo), les sujets du moment concernent l'aménagement des carrefours, de la place de l'église mais également des dispositifs pour ralentir la circulation sans multiplier les "dos d'âne". Une réflexion importante est menée pour optimiser les places de stationnement, notamment aux abords de l'église tout en privilégiant un cadre de vie agréable et moins "minéral". Ces aménagements permettront également une traversée du bourg sécurisée pour les vélos et les piétons mais aussi une liaison jusqu'à la piste cyclable reliant nos deux bourgs de Feugueroles et Bully.

## ACHAT GROUPÉ

### D'ARBRES FRUITIERS

En raison d'une forte demande d'arbres fruitiers et d'une pénurie de plants au niveau national, la commande groupée initialement prévue ne va pas se faire car le fournisseur ne peut honorer des commandes supplémentaires.

## MUTUALISATION

### D'UNE CAMÉRA THERMIQUE

La commission environnement propose de mutualiser la location d'une caméra thermique. Le principal atout de cet appareil est de repérer les pertes thermiques ou les entrées d'air froid. La caméra thermique peut également être employée pour repérer les défaillances de température et les points chauds sur une installation électrique et ainsi anticiper les pannes électriques ou mécaniques.

A l'image de la mutualisation du broyeur de végétaux, nous louerons une caméra thermique un week-end dès que 5 personnes se seront montrées intéressées en mairie. Les personnes inscrites pourront alors utiliser la caméra dans leur maison pendant 1h30, avant de la faire passer au demandeur suivant. (inscription en mairie)



## LES P'TITES NOUVELLES



### FÊTE PATRONALE

Le **samedi 11** et le **dimanche 12 septembre**, s'est déroulée la fête patronale. Un événement organisé en partenariat avec le comité des fêtes, l'association de sauvegarde du patrimoine et la municipalité. Après une annulation en 2020 tout le village était heureux de se retrouver au cours de ce week-end festif au programme allégé et les sourires étaient bien là derrière les masques.

- **150** : c'est le nombre de moules/frites précommandées (et près de 50 menus champêtres).

- **340** : c'est le nombre de kilos de pommes de terre épluchées par les membres du comité des fêtes pour faire les frites du week-end.

- **200** : c'est le nombre de flambeaux distribués pour la retraite aux flambeaux avant le feu d'artifice tiré en musique



en hommage à Jean-Paul Belmondo.

Les festivités du samedi soir se sont déroulées dans une excellente ambiance en compagnie de la Batterie fanfare de Mondeville.

Le dimanche, le dépôt de gerbe au monument aux morts de Feugerolles s'est déroulé en présence des 2 conseillers départementaux, Florence Boulay et Dominique Rose. La Marseillaise traditionnellement



interprétée à la flûte traversière par Noémie Boyer a été appréciée par tous. Puis la messe en musique a été célébrée en l'église de Bully. Le vin d'honneur proposé par l'association de sauvegarde du patrimoine a clos cette matinée.

Tout au long de l'après-midi le comité des fêtes a proposé des animations sur l'esplanade de la salle multi-activités.



## REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Après avoir été contraint de renoncer à l'organisation de ce concours en 2020, la commission cadre de vie a proposé aux habitants de participer pour la **3<sup>e</sup> édition au concours des maisons fleuries**.

Le palmarès, dévoilé le vendredi 1<sup>er</sup> octobre dernier, est le suivant : **1<sup>er</sup> prix Mme Chantal Morel, 2<sup>e</sup> prix Mme Marie-Christine Baumann, 3<sup>e</sup> prix M. Gaëtan Chapron, 4<sup>e</sup> prix Mme Jeannine Ferard et 5<sup>e</sup> prix Mme Marie-Noëlle Gorhy**. Ils ont reçu un bon d'achat à utiliser à la pépinière de Clinchamps-sur-Orne.



## FORUM DES ASSOCIATIONS

La commune de Maltot a accueilli cette année le forum des associations de nos trois villages l'après-midi du samedi 11 septembre. Plus de vingt associations étaient présentes pour informer et recueillir les inscriptions des fidèles ou nouveaux adhérents. Munies de leur pass sanitaire, près de cent personnes ont fait la démarche de renouveler leur adhésion ou simplement de venir recueillir des informations en vue d'une éventuelle inscription. Si vous n'avez pu vous rendre à ce rendez-vous, les associations restent bien sûres à votre disposition.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

### TRIMARAN ET CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

L'association Trimaran qui gère la garderie, l'accueil collectif des mineurs et propose une quinzaine d'ateliers de loisirs tout public s'est réunie en assemblée générale le samedi 25 septembre. Ce fut l'occasion pour ses adhérents de se réunir pour la première fois depuis le début de crise

sanitaire de la covid et de faire le bilan de l'année 2020 et des huit premiers mois de l'année 2021. Des changements ont été effectués dans les statuts afin de pouvoir être en accord avec la demande d'agrément de jeunesse et d'éducation populaire. Ce fut également l'occasion d'élire un nouveau conseil d'administration. Nicolas Cocman président depuis trois ans laisse sa place à Stéphane Poulain.



## ESPACE DE VIE SOCIALE

Le jeudi 26 août 2021 Feugerolles-Bully a accueilli la troisième rencontre des animations d'été dans le cadre de l'espace de vie sociale au parc du Manoir du Vivier. Après Maltot et Vieux se fut donc au tour de Feugerolles-Bully de recevoir les habitants des trois villages autour d'animations.

Lors de cette rencontre, entre 18h00 et 20h00, environ 70 personnes, 35 enfants de 18 mois à 15 ans et 25 adultes, sont venus profiter de l'animation zumba avec Gaëlle, de l'animation percussion avec Xavier et les membres de l'association Les Philosophes de la Percu. Les enfants comme les adultes ont pu également découvrir le parc du Manoir du Vivier et son parcours sportif au travers d'un jeu de piste. Des jeux en libre accès : memory, pêche à la ligne, palets, puissance 4, .... étaient également proposés pour passer un temps convivial entre amis et en famille.



## FÊTES DES VOISINS

Reportée à plusieurs reprises, la fête des voisins a pu enfin voir le jour. Malheureusement, seul un quartier a osé relancer cette manifestation pour l'édition 2021. Ainsi, le dimanche 25 septembre dernier, une cinquantaine d'habitants de la rue du Moulin à voide s'est retrouvée au milieu du lotissement pour partager un repas champêtre bien apprécié par les participants. Même le soleil n'a pas voulu manquer ce rendez-vous !

## LA ROCHAMBELLE

La version 2021 de la Rochambelle est encore à distance et se déroulera du 22 au 31 octobre. Comme chaque année la commune prend en charge la moitié de l'inscription de 16 euros pour les habitantes de Feugueroles-Bully souhaitant participer.

Les dossards et T-shirts seront distribués le samedi 23 octobre à 10h sous le préau de la médiathèque et le parcours fléché de 5 kms sera en place du samedi 23 à 10h jusqu'au soir du dimanche 31 octobre avant la nuit.



## ANIMATION HALLOWEEN

Sollicitée par Fanny et Christophe, habitants de la commune, la médiathèque propose le samedi 30 octobre 2021 une animation en rapport avec Halloween. Fanny et Christophe nous accueilleront chez eux dans leur propriété appelée autrefois par les habitants le "château des Tilleuls". Ce sera l'occasion de venir y écouter des kamishibai et contes sur le thème d'Halloween avant de partager un goûter. Cette animation est ouverte aux enfants de 3 à 11 ans accompagnés d'un adulte. Le pass sanitaire sera demandé. Pour plus de détails sur les horaires et les inscriptions (gratuites), merci de contacter la médiathèque au 02 31 26 01 68.



## TERRAIN MULTI-SPORTS

Dans le dernier numéro des P'tites nouvelles, nous vous informions de la mise en place au cours du mois de juillet sur un des deux terrains de tennis extérieur, de buts multisports permettant la pratique du football, du handball et du basket. Après un peu plus de 2 mois de mise en place, nous constatons un réel intérêt des jeunes et des familles pour ce nouvel espace de loisirs. Cependant, du fait de ballons qui sortent régulièrement du terrain et occasionnent une gêne régulière à la tranquillité du voisinage, il a été décidé de mettre en place un filet afin d'empêcher les ballons de sortir du terrain. En attendant la mise en place de ce filet, le terrain est fermé à toute pratique notamment du fait d'un petit nombre d'utilisateurs qui n'observe pas les règles de respect et de bonne conduite.



## INCIVILITÉS

C'est un sujet malheureusement récurrent dans nos parutions municipales... Les incivilités ! Alors que les usages de matériels bruyants en dehors des heures autorisées s'étaient calmés... Alors que les feux de chantier ou de végétaux diminuent progressivement... Nous appréhendons désormais le retour des incivilités plus... directes !

L'ouverture du terrain multisports a été le théâtre de ce renouveau... Ainsi, compte tenu des incivilités et des nuisances pour le voisinage, cette installation sportive est désormais fermée (lire par ailleurs)...

Dans la même lignée, nous regrettons le retour des déjections canines sur les trottoirs... Nos amis les bêtes seront toujours les bienvenus dans notre commune. Nous réfléchissons désormais à la mise en place de distributeurs de sacs à déjections.

## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES :

22 juin : Arnaud Haise  
26 juin : Sandro Inez  
5 juillet : Maxence Thebault  
6 juillet : Robin Ozouf  
11 août : Raphaël Varin

### MARIAGES :

16 juillet : Sarah Balouka et Damien Dufour  
28 juillet : Charlotte Bacon et Benjamin Rizzotto  
28 août : Laurine Lorgerie et Romain Picant  
4 septembre :  
Laurie Le Ligné et Jimmy Leroy  
Rova Harimanana et Jean-Luc Rasolofo  
Angélique Lorel et Benoît Marguerite

### DÉCÈS :

3 septembre : Bernard Bordier



### Pensées pour Nicolas Chevrier

A l'heure où nous bouclons cette édition, nous venons d'apprendre une bien triste nouvelle. Notre ami et ancien conseiller municipal, Nicolas Chevrier, nous a quitté le dimanche 10 octobre. Il avait préféré démissionner du conseil municipal en janvier dernier pour « combattre » la maladie. Longtemps investi au sein de la garderie scolaire, Nicolas avait rejoint la commission finances dès 2014. Il était également très assidu pour la tenue des bureaux de vote. Malgré sa force, son courage incroyable et sa positivité à toute épreuve, la maladie a fini par l'emporter. Très attristé par cette nouvelle, l'ensemble de la municipalité s'associe à la peine de sa famille et de ses proches.

## AGENDA

### OCTOBRE

Samedi 23 octobre : remise des dossards de la Rochambelle à 10h00 aux femmes qui se sont inscrites à l'équipe les 3 villages. Un parcours sera balisé jusqu'au dimanche 31 octobre.

Samedi 23 octobre : matinée d'entretien du parc du manoir du Vivier.

Samedi 30 octobre : animation Halloween proposée par la médiathèque en partenariat avec Fanny et Christophe Compère.

Samedi 20 novembre : matinée d'entretien du parc du manoir du Vivier.

Dimanche 21 novembre : loto organisé par le comité des fêtes.

Samedi 27 novembre : opération « mutualisons un broyeur ».

### DÉCEMBRE

Samedi 4 décembre : téléthon à l'initiative du comité des fêtes.

Vendredi 31 décembre : repas dansant du Réveillon organisé par le comité des fêtes à la SMA.

### NOVEMBRE

Jeudi 11 novembre : cérémonies de l'Armistice de 1918 aux monuments aux morts de Feugueroles et Bully.

Samedi 13 novembre : matinée plantations dans les parterres et jardinières de la commune.

### COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

RETROUVEZ TOUS LES COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR NOTRE SITE INTERNET :  
<https://www.feugueroles-bully.fr/conseils-municipaux/>

RETROUVEZ LA LISTE DE TOUS LES PROFESSIONNELS, PROFESSIONS LIBÉRALES, ARTISANS, COMMERÇANTS ET ENTREPRENEURS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ, DANS LA RUBRIQUE "À FEUGUEROLES-BULLY".

## ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE FEUGUEROLES-BULLY

Les 2 mots importants du titre de notre association sont :

**PATRIMOINE**, c'est-à-dire tout ce qui pour chacun est important dans notre commune. Ce peut être un monument, un bâtiment, un parc, un arbre, un point de vue...

**SAUVEGARDE**. Notre association s'est fixé comme objectif d'aider les pouvoirs publics à prendre conscience de l'importance de tous ces éléments et d'en assurer la conservation, la rénovation et l'entretien. Nous souhaitons également mettre à leur disposition les sommes que nous récoltons pour les aider à financer les projets.

Comme vous le savez, notre premier objectif est d'abord la rénovation de la toiture de l'église de Bully, monument classé. Son emplacement au bord du gué de l'Orne, sa situation à proximité de la voie romaine, son architecture particulière, en font un symbole fort de l'histoire de la commune de Feugueroles-Bully, elle doit donc être protégée et mise en valeur.

Gilles de St Vincent, président.



## ARTICLE PATRIMOINE

### EGLISE SAINT-MARTIN DE BULLY



La période de construction des premiers éléments de l'église de Bully est estimée au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup>. Il s'agit des éléments de la nef romane.

Les murs de celle-ci sont édifiés en pierres de grès rouge provenant des anciennes carrières de Bully et disposées en arête de poisson. Le chœur quant à lui serait daté du XIII<sup>e</sup> siècle. Le mobilier présent à l'intérieur est plus récent : les statues de la Vierge à l'enfant et de Saint-Gorgon datent du XVII<sup>e</sup> et l'autel du XVIII<sup>e</sup>.

Dans sa *statistique monumentale du Calvados* datée de 1846, Arcisse de Caumont décrit l'église de Bully comme étant « surtout remarquable

par le bas-relief qui décore le tympan de la porte d'entrée. On y voit un homme, les jambes et les bras écartés, entre deux animaux qui ressemblent à des tigres. Ce tympan est encadré d'une archivolte composée de deux rangs de pierre cunéiformes ornées d'étoiles formant par leur assemblage une bordure assez riche ». Ces mots sont plus sévères lorsqu'il précise que « le reste de l'édifice a peu d'intérêt ».

Pourtant, depuis un arrêté pris en juin 1933, l'église est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Plus que pour le charme de cette église et de son environnement bucolique, elle a certainement été inscrite car typique de l'architecture romane normande.

Située le long du lit de l'Orne, à proximité du grand moulin, elle reste un des derniers vestiges du village

originel de Bully. Après un épisode de peste en 1638, il fut décidé d'éloigner les maisons et les habitants des



rives de l'Orne et de la Guigne et de reconstruire le village plus haut sur la crête. Une tombe dans le cimetière rappelle cet épisode de peste qui décima une partie de la population de Bully.



### QU'EST DEVENUE LA GIROUETTE DE L'ÉGLISE ?

Le monde est petit... Voici une anecdote racontée par un habitant de Baron/Odon, à un élu de notre commune :

« J'ai une histoire à te raconter... Dans les années 50, mon père était apprenti dans une entreprise de bâtiment à Amayé. Ils ont refait la toiture de la petite

église de Bully. Pour ce faire, la girouette avait été enlevée et gardée temporairement à l'entreprise par le fils du patron. Ce fils est mort, la girouette est tombée dans l'oubli. Récemment, les 2 derniers patrons sont décédés et les enfants se retrouvent avec toute l'histoire de l'entreprise à vider de la maison de leurs parents (qui étaient ces patrons). Mon père étant le seul survivant de l'époque leur a dit d'où venait cette girouette. Pour ne pas que ça parte à la déchetterie, il l'a récupérée.

Il pense qu'elle doit retourner à Bully. Est-ce que la commune serait intéressée par cette petite pièce d'histoire ? »

Bien évidemment, nous nous sommes montrés intéressés non seulement par la girouette mais également par cette petite histoire racontée... de mémoire !

## Faire un don défiscalisé pour restaurer cette église devrait bientôt être possible !

En partenariat sur ce projet avec l'association de sauvegarde du patrimoine, la mairie a adhéré à la Fondation du Patrimoine et va déposer un dossier dans le but d'organiser une collecte de dons et aider au financement du futur chantier patrimonial qui consistera à entreprendre des travaux de restauration de la charpente, de la toiture et très certainement de quelques vitraux. Si le dossier est validé par la fondation du patrimoine, il permettra à chaque donateur de pouvoir faire défiscaliser son don. Cette opération d'appel aux dons devrait être mise en œuvre au début de l'année 2022.

La réalisation des travaux serait alors envisagée au cours du 2<sup>d</sup> semestre 2022 et de l'année 2023.  
Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès l'acceptation du dossier.